## Recommandations aux candidat.e.s aux concours CRCN

La procédure officielle détaillant la soumission d'une candidature <u>est indiquée ici</u>. Vérifiez que vous avez joint toutes les pièces demandées et qu'elles figurent bien sur l'accusé de réception remis à l'issue de la soumission de votre dossier.

**Principe général**: l'évaluation des candidat.e.s aux concours CRCN CNRS est basée sur (1) l'adéquation de votre dossier aux <u>thématiques de la section</u>, (2) la qualité de vos travaux antérieurs, (3) la démonstration de votre indépendance scientifique, et (4) votre projet de recherche. Le rayonnement, l'implication dans des activités de transfert et/ou dans la diffusion, l'encadrement et l'enseignement sont également pris en compte.

Afin d'améliorer la procédure d'évaluation, nous donnons ci-dessous des recommandations sur le format attendu pour la rédaction des quatre pièces obligatoires du dossier de candidature, ainsi que la façon de remplir le formulaire de candidature en ligne. Nous vous incitons donc très fortement à suivre ces recommandations.

#### A. Pièce obligatoire #1 « Rapport sur les travaux antérieurs »

Ce document doit permettre d'évaluer la qualité et l'originalité de vos travaux antérieurs, sur la base d'une présentation en 5 à 10 pages (hors références bibliographiques — police 11 minimum). Il est important de respecter ces contraintes de longueur tout en veillant à la lisibilité générale des documents : texte clair et aéré, utilisation de figures. Il est attendu que vous identifiez clairement les travaux réalisés avant la thèse (si pertinent), les travaux effectués dans le cadre de la thèse et les travaux réalisés après la thèse.

Votre autonomie scientifique est un autre critère très important. Il vous revient donc de mettre en évidence des éléments factuels permettant d'apprécier votre rôle/investissement dans les travaux présentés (évalué en fonction des années d'expérience professionnelle depuis le début de la thèse).

Votre contribution aux dynamiques collectives des unités ou des communautés dans lesquelles vous avez évolué, ainsi que l'engagement dans l'encadrement, les activités éditoriales, l'enseignement, la vulgarisation et le transfert, doivent également être expliqués de manière à ce qu'ils puissent être pris en compte.

# B. Pièce obligatoire #2 « Projet de programme de recherche pour le concours »

Ce document doit présenter votre projet de recherche à 5-10 ans en 10-15 pages (hors références bibliographiques – police 11 minimum).

Ce document devra être divisé en deux parties.

- (i) La première partie est un « résumé » de votre projet qui doit être rédigé en <u>2 pages</u>. Il doit permettre de comprendre la pertinence et l'originalité de votre projet.
- (ii) La seconde partie, composée de <u>8 à 13 pages</u>, présentera en détail votre projet de recherche. Veillez à expliquer les objectifs, les hypothèses de travail, les méthodes pour tester vos prédictions, la faisabilité du projet, ainsi que son intégration (pertinence et plus-value) par rapport à l'unité/l'équipe que vous souhaitez intégrer. Vous pouvez éventuellement vous appuyer sur la partie « résumé » pour cette seconde partie.

### C. Pièce Obligatoire #3 « Curriculum vitæ »

Nous vous demandons un CV étendu présentant l'ensemble des points suivants. La section évaluera l'ensemble de ces points en fonction de l'avancée dans la carrière.

- 1) le « **vrai CV** » (inclure la date de début de thèse, la date de soutenance de la thèse, le nombre de postdoctorats effectués avec leur durée, les noms des encadrant.e.s et les laboratoires). N'hésitez pas à préciser si vous avez des enfants (indiquer leur nombre et leur année de naissance).
- 2) un <u>Résumé des travaux antérieurs d'une page</u> en distinguant les périodes de thèse et de postdocs. Résumez les travaux réalisés en mettant en évidence leur originalité, leur portée scientifique, leur contribution à la dynamique collective de l'unité et leur rayonnement international. Mentionnez également d'éventuels changements de thématique scientifique.
- 3) Sélectionnez <u>5 à 10 productions scientifiques majeures</u> (publications, brevets, codes, terrain, diffusion...). Pour chaque production, expliquez de manière synthétique (maximum 5 lignes par production) son impact, son originalité et votre implication personnelle.
- 4) Rédigez un paragraphe justifiant votre <u>« stratégie » de publication</u> en incluant votre position sur la politique de science ouverte, vos critères de choix des revues, et votre rôle dans les publications, y compris celles où vous n'êtes pas porteur.e principal.e.
- 5) Remplissez le <u>tableau</u> suivant pour répertorier le décompte de vos publications scientifiques dans des journaux <u>à comité de lecture</u> :

	Total			2021-2025		
Nom Revue	Nb total Articles	Nb Articles en 1 <sup>er.e</sup> ou co-1 <sup>er.e</sup> auteur.e	Nb articles en dernier.e ou co-dernier.e	Nb total Articles	Nb Articles en 1 <sup>er.e</sup> ou co-1 <sup>er.e</sup> auteur.e	Nb articles en dernier.e ou co-dernier.e
Nom revue 1						
Nom revue 2						
Nom revue n						
Total						

Le tableau doit être rempli avec le plus grand soin. L'ordre et la contribution déclarée doivent être strictement conformes à la version publiée.

Veuillez noter qu'une liste exhaustive de vos valorisations scientifiques est également attendue en pièce obligatoire « Liste complète des publications » (voir section D ci-dessous). Veillez à vérifier la cohérence entre le tableau et la liste exhaustive des publications en section D.

- 6) Présentez les **éléments illustrant votre** <u>autonomie scientifique</u>, tels que le portage de projets, l'encadrement d'étudiant.e.s en <u>précisant leurs noms</u>, l'animation scientifique, votre expertise scientifique, votre travail éditorial, vos initiatives en faveur des sciences ouvertes, l'organisation de missions... (1 page maximum).
- 7) Présentez de manière synthétique et structurée les éléments illustrant votre implication dans l'enseignement, la formation et la diffusion de la culture scientifique (e.g. participation à des portes ouvertes, à la rédaction de revues ou d'ouvrages de vulgarisation, les rencontres avec des publics non spécialistes, vos interventions dans les médias écrits et audiovisuels), ainsi que votre implication dans le transfert technologique et la valorisation (expertise auprès du monde socio-économique [organisations non gouvernementales, collectivités et services de l'état, secteur privé, dépôt de brevets...]). Indiquer le temps alloué à ces différentes activités (e.g. nombre d'heures/an d'enseignement).

- 8) Présentez les éléments liés à votre <u>Implication dans le collectif</u> tels que les responsabilités administratives, les journal clubs, vos participations à divers comités...).
- 9) Présentez les éléments illustrant votre <u>Rayonnement</u> tels que le nombre de communications invitées dans des conférences nationales et internationales<sup>1</sup>, les prix que vous avez reçus, votre participation en tant que membre de jury...

# D. Pièce obligatoire #4 « Liste exhaustive des publications »

En complément, mais indépendamment de la partie 5 du fichier « Curriculum Vitae » (voir section C ci-dessus), ce document doit correspondre à la liste exhaustive de vos valorisations scientifiques.

Cette liste doit être structurée en fonction des grandes catégories suivantes: (i) articles dans des revues à comité de lecture, (ii) articles ou rapports publiés sans comité de lecture, (iii) conférences invitées, (iv) conférences<sup>2</sup>.

Dans chaque catégorie, les items doivent être numérotés et ordonnés du plus récent au plus ancien.

Indiquer la référence complète avec tous les auteur.e.s et ajouter un lien internet qui fonctionne.

Veillez à <u>bien renseigner les co-portages</u> (co-premier.e et co-dernier.e.s auteur.e.s). La liste, l'ordre et la contribution (e.g. equal contribution) doivent être strictement identiques à ceux indiqués sur la publication.

Veillez à <u>identifier</u> (avec de la couleur par exemple) <u>vos encadrant.e.s de thèse</u> dans les articles publiés.

Veillez à <u>identifier</u> (avec de la couleur par exemple) <u>les noms des étudiant.e.s que vous avez</u> <u>encadré.e.s</u> (leurs noms seront également indiqués dans la partie 6 de la section C ci-dessus).

#### E. Formulaire de candidature en ligne

La section vous demande de remplir avec la plus grande rigueur les champs de ce formulaire. En particulier, le tableau « Activité professionnelle pendant et après la thèse / Professional activities during and after PhD-thesis work » doit inclure toutes les activités depuis le premier jour de la thèse. Le tableau « Interruption(s) de carrière / Career break(s) » est également essentiel pour que ces interruptions soient prises en compte dans l'évaluation de votre candidature.

#### Concernant le choix du (ou des) laboratoire (s) d'accueil :

La section 31 veille à maintenir la diversité de sa communauté et des thématiques qu'elle représente. Les laboratoires que vous proposez dans votre candidature ne sont pas un critère majeur d'évaluation; cette information est principalement utilisée pour juger de la faisabilité du projet.

L'affectation du candidat ou de la candidate dans les unités priorisées dans son dossier de candidature est exclusivement du ressort de l'institut en charge de la section 31, et non de la section elle-même. L'institut en charge de la section 31 étant « CNRS Ecologie & Environnement », la section recommande donc qu'au moins une des unités de rattachement proposées par le candidat ou la candidate soit un laboratoire dont « CNRS EE » est un institut principal (liste accessible sur https://annuaire.cnrs.fr/). »

Cette recommandation s'applique aux concours de la section 31 qui ne spécifient pas d'institut. En revanche, si le concours exige un rattachement à l'institut « CNRS Biologie », il vous est impératif de lister un ou plusieurs laboratoires rattachés à « CNRS Biologie», et non à « CNRS Ecologie & Environnement » dans votre dossier de candidature.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Prenez soin de n'indiquer que les conférences avec invitation, mais pas les séminaires de laboratoire

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Notez bien que la liste des conférences (invitées ou non) ne doit pas inclure les séminaires de laboratoire